



Fiche d'Information Mint Energie / Offre ONLINE BEMOVE

Clients résidentiels - Version en vigueur au 1er mars 2019

| | |
|--|---|
| <i>Caractéristiques de l'offre et options incluses</i> | <p>Offre sans engagement.</p> <p>Espace client en ligne.</p> <p>Energie renouvelable garantie d'origine Européenne.</p> <p>Conformément au code de l'Énergie, Mint Energie s'engage à acheter des certificats de Garanties d'Origine dans les mêmes proportions que la consommation de ses clients. Ces certificats sont la preuve que la quantité d'électricité renouvelable nécessaire aux clients Mint Energie a été produite et injectée sur le réseau électrique. Cette opération est garantie par l'organisme Powernext, qui assure la délivrance, le transfert et l'utilisation des Garanties d'Origine, sous la surveillance de la Direction de l'Énergie et du Climat.</p> |
| <i>Durée du contrat</i> | <p>1 an renouvelable par tacite reconduction.</p> <p>Date d'effet : à J+1 de la date d'acceptation de l'offre par voie électronique, sans préjudice du droit de rétractation. Le client peut demander une activation accélérée sans attendre la fin du délai de rétractation.</p> |
| <i>Facturation et modalités de paiement</i> | <p>Mise en place d'un échancier de paiement mensuel sur la base des consommations réelles ou estimées. Facturation annuelle ou semestrielle sur relevé du compteur effectué par Enedis. Possibilité de facturation mensuelle au réel (sans échéance) si compteur Linky communicant.</p> <p>Abonnement et consommation échus.</p> <p>Offre 100% Online : facture électronique disponible dans l'espace client en ligne.</p> <p>Délai de paiement : 15 jours.</p> <p>Mode de paiement sur cette offre 100% Online : prélèvement automatique.</p> |
| <i>Conditions de révision des prix</i> | <p>Applications des modifications réglementaires, des taxes et contributions sans préavis dès leur entrée en vigueur.</p> <p>Autre évolution tarifaire possible avec un préavis de 1 mois et sans préjudice des dispositions légales.</p> |
| <i>Prestations techniques</i> | <p>Toutes les prestations techniques sont effectuées par Enedis sur la base des prix de son Catalogue des Prestations disponibles sur le site enedis.fr</p> |
| <i>Résiliation à l'initiative du client</i> | <p>Résiliation sans frais, par courrier postal ou électronique.</p> <p>A date de demande ou au plus tard 30 jours après.</p> |
| <i>Résiliation à l'initiative du fournisseur</i> | <p>Par courrier recommandé avec accusé de réception, avec un préavis de 6 semaines. Par courrier simple électronique ou postal et sans préavis en cas d'impayé non régularisé après procédure de relance et mise en demeure telle que définie dans les CGV.</p> |
| <i>Incidents de Paiement</i> | <p>Pénalités : 1,5 fois le taux d'intérêt légal, avec un minimum de 7,50 € TTC</p> <p>En cas d'impayé après un délai supplémentaire de 20 jours, application des procédures de réduction ou suspension de fourniture d'électricité comme prévues par la loi.</p> |
| <i>Service client et réclamations</i> | <p>Offre 100% online : service client en ligne uniquement</p> <p>Adresse postale : Mint Energie - CS 40900 - 34965 Montpellier Cedex 2</p> <p>En cas de litige non résolu par le service client, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie par internet sur www.sollen.fr ou par courrier sans affranchir à l'adresse suivante : Le Médiateur National de l'Énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 Paris Cedex 09</p> |

L'énergie est notre avenir, économisons-la !